Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202605-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI[illegible]

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du
27 Janvier 2026

N°27.01.2026.05

OBJET :

Attribution du marché de travaux d'arasement, d'accotement et de curage des fossés en voirie communale

Date de convocation :
21 janvier 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	10
Nombre de pouvoirs :	7

Vote :	
Pour :	26
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FEREC, Maire

Etaient présents : M FEREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M PERINAUD Jean-Claude, Mme DAO Aurélie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme COCOUAL Marie-Laure, Mme MOLARET Solange, M GUYADER Ronan, Mme LE GALL Laurianne, M CLOAREC Jean-Paul, Mme ROHOU Céline, Mme DUMOULIN Murielle, M CAM LE NY Maël, M ALLAIN Frédéric, Mme COURTOIS Sophie, M PERROT Jean-Claude, Mme HUGONNET Gwénaëlle.
Etaient absents excusés : M NIHOUARN Raymond, M GESTIN Philippe, Mme GOURHANT Nathalie, M GAKIERE Fabrice, Mme LE ROY Anne-Sophie, Mme MICHAUD Sabine, M PETIT Frédéric, M AUBIN David, M LE GUYADER Stéphane, Mme ROMÉ Cindy.
Pouvoirs :
M NIHOUARN Raymond donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M FEREC Thomas
Mme GOURHANT Nathalie donne pouvoir à Mme DUMOULIN Murielle
Mme LE ROY Anne-Sophie donne pouvoir à M GUYADER Ronan
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M Jean-Claude PERINAUD
M PETIT Frédéric donne pouvoir à Mme Valérie ZARADER
M AUBIN David donne pouvoir à Mme HUGONNET Gwénaëlle

M LE MEN Bruno a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée que le marché concerne les travaux d'arasements d'accotements et de curage de fossé en voirie communale : programme 2026-2029.

Pour des raisons économiques et techniques, le rythme et l'étendue des besoins à satisfaire ne pouvant être entièrement définis et arrêtés, le présent marché est un marché à bons de commande mono-attributaire.

Le marché est conclu pour une durée de 1 an à compter de la notification du marché et est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour la même durée que la période initiale.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié sur la plateforme MEGALIS le 07/11/2025.
La date limite de remise des offres était fixée au 28/11/2025 à 16h00.

Quatre candidats ont remis une offre : Entreprise LE GUILLOU (Briec 29), Entreprise J. HEMIDY (Briec 29), Entreprise DANIEL PAYSAGE (PLOMEUR 29), Entreprise J. GUEGUEN & FILS (DINEAULT 29).

Conformément au Règlement de la Consultation, les offres ont été analysées selon 2 critères :
- La valeur financière pondéré à 40 %
- La valeur technique (contenu des éléments de l'offre) pondérée à 60 %.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202605-DE

Au regard de l'analyse technique et financière des offres, il est p[illegible] l'entreprise LE GUILLOU SARL pour un montant de 35 339,30 € TTC.

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la CAMPA du 06 janvier 2026
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission urbanisme, aménagement, travaux du 12 janvier 2026

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité :

1- D'attribuer le marché à l'entreprise LE GUILLOU SARL pour un montant de 35 339,30 € TTC
2- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces du marché, ainsi que tout document afférent à cette décision.
3- De charger Monsieur le Maire ou son représentant de veiller à la bonne exécution de la présente délibération et de prendre toutes les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré le 27 Janvier 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FEREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)